

Info-express du CD

N° 43 – avril 2017

Décision du Conseil d'Etat

Prolongation de contrat

Dans sa séance du 1^{er} mars 2017, le Conseil d'Etat a décidé de prolonger l'activité professionnelle de M. Luc Macherel en qualité de directeur de l'administration de la Haute école pédagogique du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 août 2018.

Coopérations

Université de Montréal (UdeM) - convention

Dans sa séance du 21 mars 2017, le Comité de direction a signé une convention-cadre de coopération avec l'Université de Montréal. Le document a pour objet de définir les activités de coopération des partenaires de même que leurs engagements réciproques aux fins de ces activités.

Politique générale

Accréditation institutionnelle

L'institution se mobilise autour du projet Accréditation 2018 :

- **Points d'attention découlant de la stratégie d'amélioration continue de l'institution**
Faisant suite à la phase d'autodiagnostic menée en 2016 à l'échelle de la HEP, 50 points d'attention ont été identifiés dans les 5 domaines (gouvernance ; enseignement, recherche et prestations de service ; ressources ; communication) évalués à l'aide des standards de qualité communs à l'ensemble des Hautes écoles suisses.
Des actions ciblées ont d'ores et déjà été entreprises au niveau du Comité de direction et dans certaines unités, en lien avec leurs missions respectives. Elles s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la HEP en matière d'amélioration continue et soutiennent la démarche visant à doter l'institution d'un système cohérent d'assurance et de développement de sa qualité.
- **Autoévaluation des unités HEP : lancement de la phase pilote**
Après avoir co-construit le dispositif d'autoévaluation durant les mois de février et mars 2017, les unités pilotes ont commencé à le tester. La démarche comprend notamment une réflexion interne, la prise en compte d'un "regard métier" externe et la préparation d'un plan de développement pour une période de 3 ans.
Ce travail se déroulera jusqu'en février 2018. Il concernera ensuite l'ensemble des unités. L'objectif consiste à élaborer et mettre en œuvre un dispositif utile pour les unités, tenant compte de leurs spécificités.

Ces différentes actions sont coordonnées par le Centre assurance qualité.

Commission de gestion du Grand Conseil

Suite à la rencontre du Comité de direction avec la Commission de gestion du Grand Conseil en février dernier (voir Info-express n° 41), cette dernière a fait parvenir à la HEP son rapport. Ci-après, vous en trouverez l'extrait qui concerne l'institution.

« Haute école pédagogique (HEP) »

Le service prépare un projet de révision de la loi sur la HEP. La création d'un fonds de réserve et d'innovation est également en cours, de même que la mise en conformité avec la loi sur les subventions (LSubv). La gestion de la propriété intellectuelle fait aussi partie des chantiers en cours.

Un « tuilage » des formations entre HEP-UNIL et EPFL est prévu afin d'avoir plus d'étudiants dans les domaines des mathématiques, informatique, sciences naturelles et technologies (MINT) ainsi qu'en allemand, avec des facilités en termes de reconnaissance de crédits.

Tel que mentionné dans l'introduction de ce rapport (voir en page 14), cette année, la COGES s'est penchée particulièrement sur la HEP. Elle a reçu la direction de l'école lors d'une séance plénière. Auparavant, la COGES avait envoyé une série de questions auxquelles la HEP a répondu (voir rapport annexé en page 136). Suite à la discussion sur ces questions et leurs réponses, la COGES a décidé d'adresser au Conseil d'Etat les 3 observations suivantes :

3^e observation

Démographie, locaux et infrastructures à la Haute école pédagogique (HEP)

Afin de répondre aux enjeux de la forte croissance démographique et ainsi constituer le réservoir des enseignants de demain pour le canton, la HEP doit former de plus en plus d'enseignants et donc disposer des infrastructures nécessaires pour les accueillir.

– Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur la stratégie qu'il entend développer à long terme et les mesures qu'il entend mettre en place à court terme pour répondre à la forte augmentation actuelle et attendue d'étudiants.

4^e observation

Formations à la Haute école pédagogique (HEP)

La HEP fait face à plusieurs défis pour répondre à l'augmentation d'étudiants provenant tant des cursus ordinaires que de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Outre l'offre en formations diversifiées et complémentaires nécessaires, il importe d'avoir des praticiens-formateurs et des places de stages en suffisance.

– Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur les mesures qu'il entend prendre pour garantir la faisabilité et la qualité du cursus des diverses formations à la HEP, notamment en termes de quantité de praticiens-formateurs et de places de stages, sachant l'augmentation attendue d'étudiants.

5^e observation

Stratégie numérique pour la formation à la Haute école pédagogique (HEP)

L'enseignement des MITIC (médias, images et technologies de l'information et de la communication) fait partie du Plan d'études romand (PER). Entre 2010 et 2014, la HEP a formé plus de 200 enseignants en

Ressources MITIC, mais le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a interrompu cette formation. Or, la compréhension du monde numérique ne se limite pas à l'utilisation des outils, mais passe par une formation aux principes de base de l'informatique en tant que discipline scientifique à part entière. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a d'ailleurs décidé d'introduire cette matière en tant que discipline fondamentale de l'école de maturité. Le monde numérique évoluant à grande vitesse, la formation des enseignants, comme des élèves à cette discipline devient incontournable.

– Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur l'introduction de l'informatique comme discipline de base obligatoire dans tous les cursus des étudiants de la HEP, et ce dans quel délai. »

Finances

2Cr2D – répartition des moyens financiers

En fichier joint, le CD vous communique les décisions d'investissements du CAHR (Conférence académique des HEP romandes) concernant le soutien à la qualification et promotion de la relève en didactique disciplinaire.

Gender Campus – budget

La Plateforme du Gender Campus est un lieu d'information, de communication et d'interaction pour inviter à la collaboration virtuelle (<https://www.gendercampus.ch/fr/Plattform>). A la suite de l'assemblée plénière du 31 janvier 2017, les HEP suisses ont reçu des budgets révisés du Gender Campus pour 2017 et pour 2018-2019, un nouveau plan de répartition des coûts entre les hautes écoles, ainsi qu'un formulaire permettant de s'engager à soutenir Gender Campus. Le Comité de direction a décidé de confirmer l'affiliation de la HEP Vaud à ladite Plate-forme.

Modifications de règlements

Règlement BP, Plan d'études BP et Plan d'études du Master en enseignement spécialisé

Les nouvelles versions du Règlement BP et du Plan d'études BP sont adoptées. Pour ce qui est de la révision du Plan d'études du Master en enseignement spécialisé, les éléments ne sont pas touchés. Les nouveaux documents se trouvent sur le site.

Lausanne, avril 2017/CD/rb

Annexe : 1 ment.

Dans le présent document, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les directives et décisions du CD se trouvent sur le site HEP : Page d'accueil « Mission et organisation » -> Lois, règlements, directives -> Cadre juridique HEP Vaud -> Directives, décisions.

CAHR – Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants

2Cr2D, soutien à la qualification et promotion de la relève en didactique disciplinaire : les décisions d'investissements du CAHR.

Dans sa séance du 3 avril 2017, le Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR) a conclu une étape importante des travaux de mise en place du 2Cr2D en décidant de ses investissements en contrepartie des contributions fédérales 2017-2020 pour le développement romand de la qualification en didactique des disciplines.

Une démarche tendue vers les objectifs de swissuniversities

Le conseil scientifique du 2Cr2D, après avoir répertorié tous les projets de recherche didactiques menés en Suisse romande, en avait retenu une vingtaine susceptibles de renforcer les réseaux romands de chercheurs, de permettre à des jeunes didacticiennes et didacticiens de s'engager dans la recherche et d'héberger des projets de thèse.

Le CAHR, accompagné des deux co-directeurs du 2Cr2D, a eu la difficile tâche d'arbitrer les demandes de soutien issues des réunions romandes des équipes didactiques de chaque domaine qui avaient élaboré ces projets. Il l'a fait avec le souci d'atteindre les objectifs fixés au 2Cr2D dans le cadre du programme P-9 de swissuniversities :

- Assurer le développement de toutes les didactiques,
- Promouvoir en particulier les didactiques pour lesquelles la relève n'est pas assurée,
- Développer les réseaux romands de recherche didactique,
- Viser une structure académique du corps enseignant susceptible d'assurer un développement pérenne des didactiques.

Les décisions issues des arbitrages

Les décisions prises ce lundi 3 avril permettront, sur l'ensemble de la Romandie,

- d'agrèger 42 didacticiennes et didacticiens à des équipes de chercheurs constituées pour développer leurs compétences en recherche,
- de soutenir 8 didacticiens qui s'engagent dans une thèse,
- de créer 7 postes d'assistants
- de créer 9 places de candidats au doctorat
- d'engager 1 post-doctorant.

Par domaine, les choix se répartissent de la manière suivante :

Didactique des arts et technologies : 9 nouveaux chercheurs, 5 soutiens à des thèses, 2 postes de candidats au doctorat ;

Didactique des sciences de la nature : 10 nouveaux chercheurs, 1 poste d'assistant, 1 poste de candidat au doctorat ;

Didactique des sciences humaines et sociales : 5 nouveaux chercheurs, 1 soutien à une thèse, 1 poste d'assistant, 1 poste de candidat au doctorat ;

Didactique de l'éducation physique et sportive : 5 nouveaux chercheurs, 1 soutien à une thèse, 1 poste d'assistant, 1 poste de candidat au doctorat, 1 poste de post-doctorant ;

Didactique du français : 5 nouveaux chercheurs, 1 poste d'assistant ;

Didactique des langues étrangères : 3 nouveaux chercheurs, 1 poste d'assistant, 2 postes de candidats au doctorat ;

Didactique des mathématiques et de l'informatique : 1 (nouveau) chercheur, 1 soutien à une thèse, 2 postes d'assistants

Didactique comparée : 2 nouveaux chercheurs ;

Didactique des apprentissages fondamentaux : 2 nouveaux chercheurs, 2 postes de candidats au doctorat.

CAHR – Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants

Les arbitrages ne pouvaient pas rendre justice à toutes les personnes qui ont manifesté leur volonté de s'engager dans une démarche de qualification nouvelle, ni à la qualité de tous les projets. Dans le cas des sciences humaines, le croisement des priorités des six institutions et des objectifs communs ne permet pas d'assurer immédiatement et entièrement l'élargissement des réseaux de chercheurs. Le 2Cr2D sera particulièrement attentif à l'évolution de ce champ et s'assurera que la réalisation des projets de recherche n'est pas mise en cause.

Les personnes concernées seront rapidement informées par la direction de leur institution et les responsables des projets de recherche seront invités à prendre contact avec la direction du 2Cr2D pour organiser la mise au concours des postes de qualification à pourvoir.

Une dynamique puissante

Un mouvement est donné et il ne fait pas de doute que l'intégration de nouvelles personnes dans les projets existants et le démarrage des nouveaux projets dès août prochain va créer une dynamique nouvelle pour la recherche en didactique et la formation des enseignants en Suisse romande. La direction du 2Cr2D et le CAHR s'en réjouissent et remercient toutes les didacticiennes et tous les didacticiens pour leur engagement.

Les projets qui ne bénéficient pas des nouveaux investissements prévus vont se réaliser ou se poursuivre avec des appuis d'une autre nature.

La tâche du conseil scientifique du 2Cr2D sera maintenant, outre le lancement des programmes de formation de master et MAS en didactique, de soutenir la qualité scientifique des recherches engagées et la diffusion de leurs résultats dans des colloques ou par des publications, de développer chez les professeurs des HEP des compétences d'encadrement des thèses et de préparer les chercheurs à la sollicitation de fonds auprès du FNS.

Fribourg et Lausanne, le 13 avril 2017

Pour le 2Cr2D :

Bernard Schneuwly, directeur de la recherche

Marc Honsberger, directeur des programmes

Pour le CAHR :

Pascale Marro, présidente

Informations : 2Cr2D@hepl.ch